

Le gouvernement canadien ne peut rester silencieux lorsque des personnes ou des organisations préconisent le recours à la violence pour des fins politiques, à savoir, le démembrement d'un autre pays avec lequel nous entretenons depuis longtemps des relations amicales. Ma lettre, par conséquent, demandait à nos premiers ministres provinciaux d'éviter d'assister à des réunions ou de participer à des activités qui pourraient sanctionner par inadvertance les objectifs séparatistes de ces groupes.

Ma lettre n'a pas demandé aux premiers ministres d'éviter de recevoir ou de rencontrer certaines personnes, quelles que soient leurs opinions. Même si le gouvernement rejette leur cause séparatiste, nous reconnaissons pleinement le droit de tous les Canadiens à la liberté d'expression. C'est la présence ou la participation de représentants du peuple canadien à des réunions parrainées par ces trois organisations qui suscite mon inquiétude.

Lorsque des dirigeants politiques s'associent ouvertement à ces groupes, qu'ils en aient l'intention ou non, ils donnent créance et appui aux objectifs de ces organisations. Celles-ci ont profité dans le passé de la présence de personnalités politiques à leurs soirées. La plupart des Canadiens s'opposeraient énergiquement et voudraient que leur gouvernement s'oppose, je pense, à ce que les dirigeants d'un autre pays apportent un appui quel qu'il soit à des personnes qui chercheraient à promouvoir le séparatisme au Canada, particulièrement par la violence. Le gouvernement insisterait certainement pour que les dirigeants de notre pays ne donnent ni ne semblent donner aucune sorte d'appui à ces activités.

Il est assez naturel que de telles activités provoquent des démarches de la part du gouvernement de l'Inde auprès du gouvernement du Canada, comme notre pays en a fait auprès d'autres pays en 1970 à l'époque du FLQ. En tant que secrétaire d'État aux Affaires extérieures, je manquerais à mes devoirs si je ne tenais pas compte des répercussions sur notre politique étrangère, particulièrement en ce qui concerne nos relations avec un gouvernement ami sur une question que celui-ci considère comme vitale pour son intégrité nationale.

Ces activités suscitent également de vives inquiétudes au Canada, particulièrement parce que les activités d'une petite minorité déchirent la communauté sikh du Canada. J'ai envoyé ma lettre parce que je m'inquiétais de ces activités à l'intérieur du Canada. J'agis en tant que ministre canadien dans l'intérêt de tous mes compatriotes.